
Règlement pour une métropole mixte

Consultation publique : Mise à jour du règlement et création de nouvelles zones de logement abordable

Lors de son assemblée du 20 novembre 2023, le conseil municipal a adopté

- le projet de règlement P-20-041-9 intitulé « Règlement modifiant le Règlement visant à améliorer l'offre en matière de logement social, abordable et familial (20-041) »
- le projet de règlement P-20-041-10 intitulé « Règlement modifiant le Règlement visant à améliorer l'offre en matière de logement social, abordable et familial (20-041) »

Le projet de règlement P-20-041-9 vise à ajouter de nouvelles zones de logement abordable à l'annexe B du Règlement visant à améliorer l'offre en matière de logement social, abordable et familial (20-041) dans les arrondissements de Ville-Marie, de Rosemont–La Petite-Patrie, d'Anjou et du Sud-Ouest.

Le projet de règlement P-20-041-10 vise à mettre à jour les paramètres du règlement basés sur les valeurs foncières, à réviser certaines définitions et certains aspects techniques, et à introduire des mesures temporaires.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1), une assemblée publique de consultation sera tenue sur ces deux projets de règlement.

Découvrez ci-dessous les détails de la consultation et comment y participer.

Du 22 novembre au 7 décembre 2023 inclusivement

- ✓ **Consultez la documentation en ligne** et tous les détails concernant les projets de règlement

- ✓ **Faites-nous parvenir vos questions et commentaires par écrit**

En ligne via le formulaire disponible à l'adresse suivante :

- Pour le P-20-041-9 : montreal.ca/articles/consultations-publiques-zones-de-logement-abordable-13917
- Pour le P-20-041-10 : montreal.ca/articles/metropole-mixte-consultation-publique-8102

- ✓ **Assemblée publique de consultation**

Une assemblée publique de consultation sera tenue sur ces deux projets de règlement le jeudi 7 décembre 2023 à 18 h 00 à la salle du conseil de l'édifice Lucien-Saulnier, situé au 155, rue Notre-Dame Est à Montréal, Québec, H2Y 1B5.

Au cours de cette assemblée publique de consultation, les projets de règlement ainsi que les conséquences de leur adoption seront expliqués.

Si vous ne pouvez pas accéder à la documentation ou acheminer vos questions et commentaires en ligne, appelez au **438-354-5171** ou envoyez un courriel à inclusion@montreal.ca.

La documentation sera également disponible du 22 novembre au 7 décembre 2023, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30, à l'accueil du Service de l'habitation de la Ville de Montréal située au 303, rue Notre-Dame Est, 4e étage.

Tous les détails sur le projet de règlement P-20-041-9 sont ici :

montreal.ca/articles/consultations-publiques-zones-de-logement-abordable-13917

Tous les détails sur le projet de règlement P-20-041-10 sont ici :

montreal.ca/articles/metropole-mixte-consultation-publique-8102

Fait à Montréal, le 22 novembre 2023

Le greffier de la Ville,
Emmanuel Tani-Moore, avocat

Date de parution : Le mercredi 22 novembre 2023 – Le Devoir